

Média	Le Progrès
Type de média	Presse quotidienne régionale
Date de parution	Dimanche 4 mai 2014
Titre	Préserver l'environnement grâce à un réseau de solidarité écologique
Journaliste	Antoine Mioque

RHÔNE-ALPES
Préserver l'environnement grâce à un réseau de solidarité écologique



■ **Les responsables de l'Association des industriels de la région de Meyzieu testent ce nouveau dispositif de solidarité inter-entreprises.** Photo Antoine Mioque

Recycler les déchets produits par une entreprise pour aider une société à proximité, voilà le projet lancé par la Chambre de commerce et d'industrie de la région Rhône-Alpes (CCIR) et l'Agence en développement et en maîtrise de l'énergie (Ademe) depuis le début de l'année. Le but de cette initiative, appelée écologie industrielle et territoriale (EIT), est de mettre en place une synergie entre les entreprises d'un territoire pour créer des échanges et limiter le gaspillage. Les retombées permettront d'accroître la compétitivité des sociétés engagées et de favoriser le respect de la nature. Deux réseaux d'entreprises de la région testent le dispositif, dont un dans l'Est lyonnais : l'Association des industriels de la région de

Meyzieu (AIRM). Elle compte plus de 200 entreprises à Meyzieu, Jonage et Pusignan. « Nous étudions les différentes synergies réalisables », explique Clémence Roldan, chargée de projet pour l'AIRM. « Pour le moment, nous cibons les besoins des entreprises et nous voyons quelles sociétés présentes sur notre parc peuvent y répondre. Il y a des échanges plus simples que d'autres, notamment sur les emballages. Une entreprise qui dispose de cartons aux mauvaises dimensions peut les renvoyer à une entreprise à qui cela servira. » Les deux réseaux d'entreprises qui testent le projet perçoivent des subventions à hauteur de 190 000 €, pour financer les charges de mission et le bureau d'études.

Antoine Mioque